



MATINÉE CYCLISTE AU MONT CHAUVE

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2011

Organisée par l'*A.V.A.NICE* sous l'égide de l'*U.F.O.L.E.P.06* avec le concours du *Conseil Régional PACA*, du *Conseil Général des A.M.*, de la *Ville de NICE* et, des *Communes de ST ANDRÉ DE LA ROCHE* et de *FALICON*.

REGLEMENT DE LA CONCENTRATION CYCLOTOURISTE DU MONT CHAUVE

SOUVENIRS : *Colin LACAS - Lucien CIAIS - Louis ALLO –
Josette URAGO*

POINTAGE au lieu dit : "*LA BAISSÉ GUIGOT*" de 8 h.30 à 11 h.30

CLASSEMENT
selon le règlement UFOLEP

AUX POINTS :

1 point par participant.

2 points sur présentation de la licence.

1 point supplémentaire pour les Féminines, les Jeunes (moins de 18 ans) et les Vétérans (50 ans et plus).

Les "Cycloportifs" sont compris automatiquement dans le décompte.

RÉCOMPENSES :

Une Coupe aux deux premiers et aux deux premiers de la 2^{ème} Série UFOLEP (non cumulable).

L'A.V.A. Nice est hors-concours pour l'attribution des Coupes.

BOISSON ET RAVITAILLEMENT OFFERTS GRACIEUSEMENT

BONNE ROUTE